

ADECCO / MODIS / AKKA = INSÉCURITÉ POUR LES SALARIÉS

Dans le groupe Adecco, c'est tous les jours :

Des réorganisations, des restructurations, des PSE, des contrats précaires ... c'est insupportable!



DS CGT AKKA :
cgtaggta.france@gmail.com

Internet
akka.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt akka](#)
Twitter [cgt akka](#)

Fédération CGT
des Sociétés d'Etudes
01 55 82 89 41

Le constat est amer : Il y a les collègues qui craquent, celles ou ceux qui sont jetés comme des moins que rien et celles ou ceux qui restent pour des salaires médiocres.

- Les accords télétravail sont soit inexistantes soit minables.
- La gestion de la pandémie dans l'entreprise sert de pilote à la déshumanisation des relations sociales.
- Le groupe Adecco s'est endetté de plusieurs milliards d'euros jusqu'en 2082 en rachetant AKKA étonnamment survalorisé, permettant au passage l'enrichissement de quelques fortunes individuelles...
- Dans un monde où les connivences d'intérêt entre les politiques et les actionnaires semblent facilement identifiables, l'argent du contribuable est majoritairement accaparé au maintien des dividendes.
- Les salariés sont des variables d'ajustement et ils ont comme seule raison d'être : la rentabilité donc le maintien des profits pour les actionnaires.
- Au profit des actionnaires Adecco maximise la plus-value et sur le dos d'intérimaires sous-payés vivants dans la pauvreté.
- Là où les objectifs de l'indice "satisfaction" des consultants sont bien en dessous des objectifs "satisfaction" pour les salariés support et structure, l'entreprise crée une politique salariale à 2 vitesses (source: dernière orientations triennale chez modis).



Permanence téléphonique
9h00 à 18h00 en semaine
07.66.07.19.35

Internet :
www.cgt-modis.fr



internet :
www.cgtadecco.fr
Facebook :
CGT Adecco
Laetitia
07 69 32 20 38
Galien
06 42 10 64 83

CGT AGF
Olivier :
06 11 43 62 69
Blog
cgtagf.blogspot.com

Côté AKKA, LAKKAsse sociale perdue avec plus de 3100 sorties hors PSE, soit 40% des effectifs, en 2 ans (du 01/01/2020 au 31/12/2021), dont plus de 1300 en départs contraints. La Direction d'AKKA a appliqué hors PSE ce qu'elle avait annoncé dès octobre 2020 : « [plus de 1150 postes devraient être supprimés](#) ». Suite aux démarches de la CGT AKKA, la DREETS de l'Occitanie a adressé fin décembre 2021 à toutes les filiales du Groupe AKKA [une mise en demeure mettant en exergue la responsabilité de l'employeur concernant tous les établissements en France](#). En effet, il a été démontré que « *l'employeur n'a pas satisfait à son obligation de mettre en œuvre des mesures d'organisation appropriées à la préservation de la santé mentale des salariés conformément aux principes généraux de prévention (articles L.4121-1 à L.4121-5 du code du travail)* ». La Direction d'AKKA a jusqu'à mi-février pour changer à 180° son management oppressif et destructeur et proposer des actions pour notamment prévenir les risques psychosociaux.

Le rachat d'AKKA par ADECCO conforte l'adage : « Qui se ressemble, s'assemble ! »

Il est de notre intérêt à tous d'être solidaires pour imposer un management bienveillant et tourné vers l'épanouissement professionnel, augmenter les salaires, reconnaître la contribution de tous les salariés et en finir avec les contrats précaires.

Les syndicats CGT Modis, CGT Adecco et CGT Akka sont unitaires et défendent ensemble les droits de tous les salariés.

Aucun salaire en dessous de 2000 € net par mois partout en Europe, et au-delà en fonction des diplômes (<https://www.cgt-modis.fr/nao-modis-2022/>)

Pour toutes et tous 400 € d'augmentation de salaire.

Une égalité femme/ homme sur les salaires à poste équivalent mise en place dans l'année (pas dans les 20 prochaines années).

Pour la garantie de l'emploi pour tous les salariés et le droit à la sécurité sociale professionnelle :

**Rejoignez les mobilisations syndicales le 8 mars dans toutes les grandes villes
Pour une grève féministe et antisexiste et la fin des discriminations !**

